

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ARTAGNAN EN FEZENSAC**Séance du mercredi 24 juin 2026****Délibération N° DE 2026 055**

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
46	32	37
Date de la convocation :		
Pour	Contre	Abstention
37	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-quatre juin deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, SALLE DES FETES DE CAZAUX D'ANGLES, sous la présidence de Barbara NETO.

Présents : COELHO Véronique, DOAT Jean-Pierre, CAZE Mauricette, DUCES Philippe, RAFFIN Hubert, THIEUX LOUIT Véronique, BROSSARD Sandrine, LEON Hélène, DESENLIS Benoît, COSTES Jean-Charles, HUSSON Xavier, PERES Daniel, NETO Barbara, CAMAZZOLA Robert, BRANA Véronique, CAVALIERE Andrew, JAFFRES Victor, FAUCHÉ Gisèle, GUICHARD Gilles, COUDERC Vannessa, GAVARRET Philippe, BARBE Fabienne, MORERA Raymond, BERTOLLA Frédéric, PEFFAU Philippe, BACHELLERIE Serge, CAUQUIL Sophie, CAZES Ophélie, ESPIE Christiane, GHION Fabien, PUJO Maëlle, GHIO Lisa

Représentés : ANDRIEU Philippe représenté par BERTOLLA Frédéric, CHAULET Anthony représenté par BRANA Véronique, GEYRES Laurent représenté par CAVALIERE Andrew, BORDERES Mikaël représenté par PEFFAU Philippe, MARIE Isabelle représentée par GHIO Lisa

Absents et Excusés : DARROUX Daniel, MIMALÉ Gérard suppléé par CAZE Mauricette, CAHUZAC Philippe, CANTAN Philippe, VILLENEUVE William, GOULU-MARTINAT Chantal, DE DIEGO André, LEVEQUE Didier, ZAUGG Gilles, FAURE Francis, RIVIERE Benoît

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Philippe GAVARRET est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : PROPOSITION DES REPRESENTANTS A LA COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS

L'article 1650-A du code général des impôts (CGI) prévoit l'institution d'une commission intercommunale des impôts directs (CIID) dans chaque établissement public de coopération intercommunale (EPCI) soumis de plein droit ou sur option au régime de la fiscalité professionnelle unique (FPU)

La CIID est composée de 11 membres :

- le président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) ou un vice-président délégué ;
- 10 commissaires.

Il faut à notre niveau proposer 20 titulaires et 20 suppléants. La DGFIP tirera ensuite au sort les 10 titulaires et les 10 suppléants qui seront amenés à siéger.

Les commissaires doivent :

- être français ou ressortissants d'un État membre de l'Union Européenne ;
- avoir au moins 18 ans ;
- jouir de leurs droits civils ;
- être inscrits aux rôles des impositions directes locales de l'EPCI ou des communes membres ;
- être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission ;

La CIID intervient en matière de fiscalité directe locale en ce qui concerne les locaux professionnels et biens divers en donnant son avis sur la mise à jour éventuelle des coefficients de localisation qui visent à tenir compte de la situation particulière de la parcelle dans le secteur d'évaluation.

La CIID est également informée des modifications de valeur locative des établissements industriels évalués selon la méthode comptable. Son rôle est consultatif.

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire, à l'unanimité

PROPOSE :

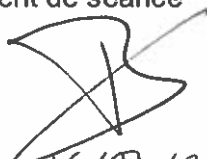
Titulaires	Suppléants
M. CABANNES André	M. PERARD Bernard
Mme DASTE Marie-Christine	Mme LOUIT Eliane
M. LAFARGUE Jacques	M. DANIEL Christophe
M. RIZOTTI Henri	M. BRUNET Pierre
M. PUPIN Bernard	M. PAGNAC Patrick
M. AGUT Alain	M. VILLEMIN Jean-Claude
M. MAUNIER Louis	M. MOTHE Jean-Paul
M. CAHUZAC Bernard	M. BARTHE Jean
M. Thierry LINÉ	Mme LAILLE Cindy
M. Philippe CAHUZAC	

Mme Véronique COELHO	
Mme Isabelle FOURQUET	
Mme Karine BEL	
M. Mikaël BORDÈRES	
M. Frédéric BERTOLLA	
Mme Isabelle MARIE	
Jean-Charles COSTES	
Hubert RAFFIN	

Fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Barbara NETO
Président de séance



Philippe GAVARRET
Secrétaire de séance



Publié le 16/07/2026

Transmis à la Préfecture le 02/07/2026

